

# GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

## GUIDE D'ÉQUIPEMENT

### CAP VALORISATION DES MATIÈRES ET PROPRETÉ DES ESPACES URBAINS

### BACCALURÉAT PROFESSIONNEL MAINTIENNE ENVIRONNEMENTALE ET PROPRETÉ DES ESPACES URBAINS



Ce document est destiné à accompagner les IEN SBSSA et les enseignants dans la mise en œuvre du CAP et du Baccalauréat professionnel. Il se présente en 2 parties :

A - Guide d'accompagnement pédagogique

B - Guide d'équipement

# Sommaire

## **A - Guide d'accompagnement pédagogique**

1. Présentation - éléments de contexte de la rénovation	Page 3
2. Organisation du référentiel	Page 5
3. Grilles horaires et préconisations	page 6
4. Conditions générales d'exercice communes aux deux diplômes	page 9
5. Plan global de formation	page 9
6. Exemple de démarche pédagogique	page 10
7. Périodes de formation en milieu professionnel – PFMP	page 17
8. Sitographie	page 19
9. Clefs de lecture pour certains termes utilisés dans les référentiels	page 20

## **B - Guide d'équipement**

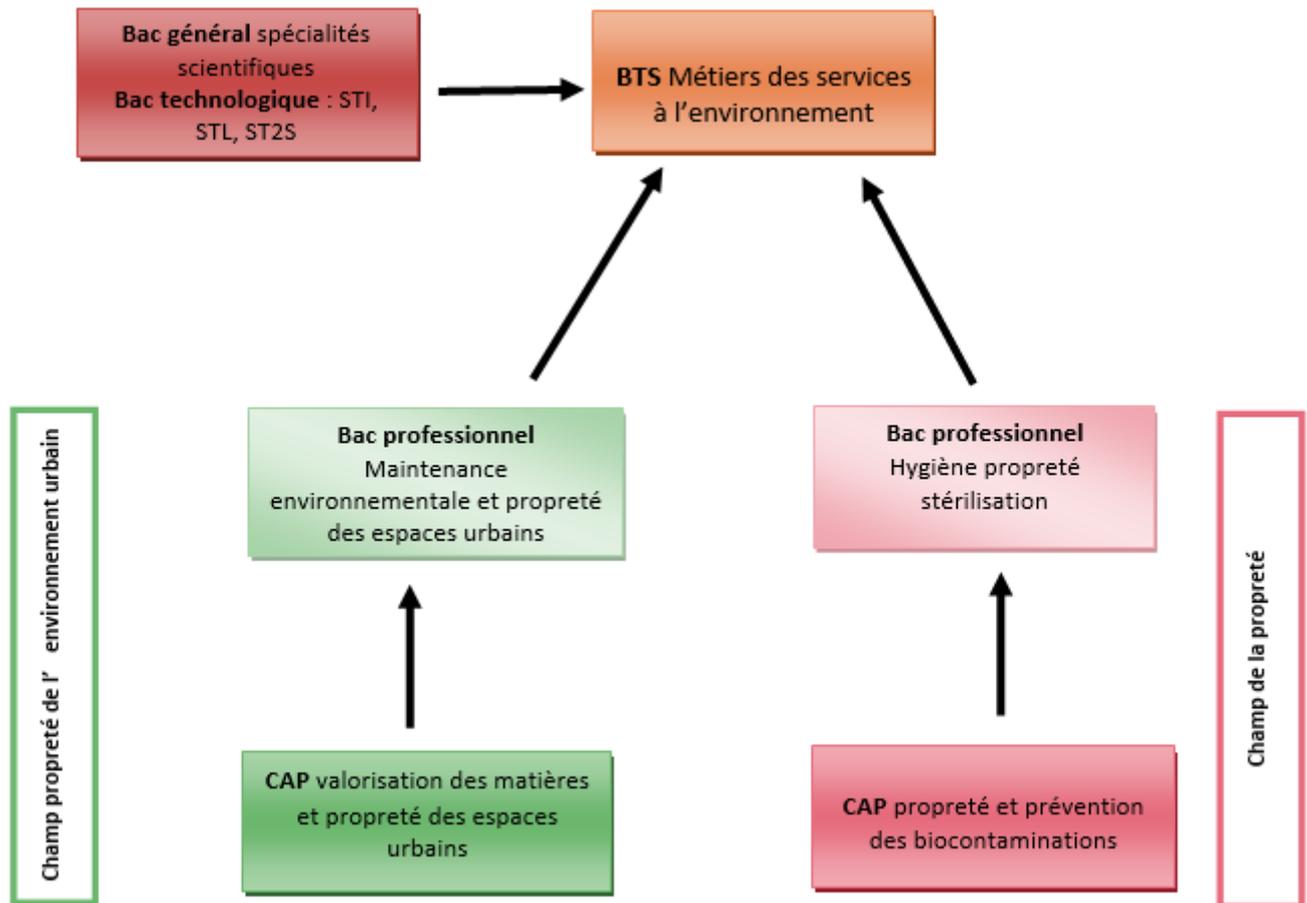
1. Aménagement des espaces et des locaux	page 21
2. Représentation schématique des espaces de travail	page 22
3. Caractéristiques des plateaux techniques	page 23
4. Matériels	page 25

<b>Annexe : Santé et sécurité au travail</b>	page 34
--	---------

## A - GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

### 1. Présentation - éléments de contexte de la rénovation

#### 1.1 Panorama de la filière Hygiène - propreté - environnement (HPE)



Une rénovation de l'ensemble des diplômes de la filière HPE a permis une mise en cohérence des référentiels, afin de faciliter les parcours. Les objectifs des rénovations des diplômes de cette filière sont multiples :

- répondre aux besoins en main d'œuvre ;
- rendre plus attractifs les métiers de la filière ;
- mettre en adéquation les référentiels avec les niveaux de qualification et les compétences métiers ;
- mieux articuler les différents diplômes de la filière entre eux ;
- adapter les référentiels aux évolutions technologiques et aux transitions écologique et numérique ;
- adapter les référentiels aux évolutions réglementaires en environnement et en sécurité (QHSE) ;
- renforcer les compétences de coordination d'équipe et de gestion d'un chantier en fonction du secteur d'activités ;
- adapter les référentiels aux demandes spécifiques des acteurs de la filière.

Les formations peuvent être suivies sous statut scolaire, sous statut d'apprenti ou par le biais de la formation continue. Des passerelles sont possibles pour entrer en première baccalauréat professionnel (Cf. la réglementation générale).

#### 1.2 Le champ propreté de l'environnement urbain

Deux diplômes composent ce champ professionnel : le CAP valorisation des matières et propreté des espaces urbains et le BCP maintenance environnementale et propreté des espaces urbains.

### 1.2.1 Définition de l'emploi

Définition de l'emploi en CAP	Définition de l'emploi en baccalauréat professionnel
Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « valorisation des matières et propreté des espaces urbains » exerce des activités de valorisation par réemploi des biens de consommation, de collecte et de tri des déchets ainsi que des activités de propreté de l'environnement urbain.	Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel est un professionnel qui exerce ses activités dans les secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assainissement et la maintenance environnementale ;</li> <li>- le nettoyage et la propreté urbaine ;</li> <li>- la collecte et le tri en vue du recyclage et de la valorisation des déchets.</li> </ul>

### 1.2.2 Les principales différences entre le CAP et le BAC PRO

Le CAP, diplôme de niveau 3, permet l'entrée dans le métier grâce à l'acquisition de compétences professionnelles. Il vise soit l'insertion immédiate dans la vie active, soit une poursuite d'étude en certificat de spécialisation, et éventuellement en première baccalauréat professionnel. La formation doit permettre une insertion sociale et professionnelle en développant notamment les compétences langagières et psycho sociales du public accueilli. Le titulaire du CAP exerce le plus souvent sous le contrôle d'un professionnel.

Le titulaire du BAC PRO a des compétences de coordination d'équipe et de gestion d'un chantier en fonction du secteur d'activité. Le baccalauréat intègre des compétences en lien avec des process complexes qui demandent une polyvalence du technicien dans un contexte où l'activité se diversifie et devient de plus en plus exigeante. Il possède des connaissances liées aux enseignements généraux qui lui permettent, entre autres, une poursuite d'études vers un diplôme de technicien supérieur.

Remarque : certaines compétences décrites dans le référentiel du CAP sont reprises dans le référentiel du BAC PRO.

[L'arrêté du 8 janvier 2019](#) fixe les critères associés à ce niveau de qualification en termes de savoirs, savoir-faire, responsabilité et autonomie.

Niveau	Savoirs	Savoir faire	Responsabilité et autonomie
<b>3 CAP</b>	Connaissances couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un champ d'activité déterminé.	Effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base, dans un contexte connu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser son travail dans un environnement généralement stable.</li> <li>- Adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances.</li> <li>- Évaluer sa contribution dans le collectif de travail.</li> </ul>
<b>4 Bac Pro</b>	Large gamme de connaissances pratiques et théoriques en lien avec le champ professionnel considéré.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes.</li> <li>- Être capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer.</li> <li>- Prendre en compte les interactions avec les activités connexes.</li> <li>- Participer à l'évaluation des activités.</li> </ul>

### 1.2.3 Une mise en blocs de compétences

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle institue le compte personnel de formation permettant aux salariés et demandeurs d'emploi de bénéficier de formations lorsque celles-ci sont inscrites au Registre national des certifications professionnelles (RNCP).

Les CAP et BAC PRO sont inscrits au RNCP et, pour être accessibles via le compte personnel de formation (CPF), doivent être organisés en blocs de compétences indépendants. Ces blocs sont des « *ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.* » (France compétences, 2019).

La construction du diplôme en blocs de compétences répond à l'aspiration d'offrir une variété de parcours pour obtenir la qualification : préparer le diplôme en formation initiale, compléter une obtention partielle du diplôme par la formation à un ou plusieurs blocs, préparer un bloc du diplôme.

Les référentiels du CAP et du BAC PRO ont donc été construits en blocs de compétences. Ainsi, chaque pôle d'activités professionnelles, ensemble d'activités défini dans le référentiel des activités professionnelles, correspond à un bloc de compétences du référentiel de certification et à une épreuve.

• **Une réponse aux évolutions des secteurs d'emploi**

Tenant compte de l'évolution du secteur professionnel et de l'écriture par blocs de compétences, le référentiel d'activités professionnelles est désormais construit à partir de deux pôles d'activités professionnelles en CAP et trois pôles d'activités en BAC PRO. Chaque pôle regroupe un ensemble d'activités professionnelles cohérentes.

	CAP	BAC PRO
<b>Pôles d'activités</b>	1- Réemploi des biens, collecte et tri des déchets	1- Prestations de maintenance environnementale
	2- Nettoyement et propreté des espaces urbains	2- Gestion des activités de nettoyage et de propreté des espaces urbains
		3- Collecte des déchets, tri et valorisation des matières
<b>Blocs de compétences</b>	1- Réemploi des biens, collecte et tri des déchets	1- Réalisation de prestations de maintenance environnementale
	2- Nettoyement et propreté des espaces urbains	2- Gestion des activités de nettoyage et de propreté des espaces urbains
		3- Collecte des déchets, tri et valorisation des matières

## 2. Organisation du référentiel

Le référentiel est constitué du référentiel d'activités professionnelles (RAP), du référentiel de compétences et du référentiel d'évaluation.

### *Référentiel d'activités professionnelles (RAP)*

Le référentiel d'activités professionnelles permet de décrire les activités des métiers visés par le diplôme. Les types d'emploi correspondant au CAP et au BAC PRO sont listés. On notera que selon les secteurs d'emplois, les postes mentionnés ne sont pas exhaustifs. En fonction des organisations, l'appellation d'un poste peut varier et évoluer. Si certains des emplois cités sont accessibles directement après la formation, d'autres le sont à la suite d'une expérience professionnelle, d'une habilitation, de formation interne ou d'une poursuite d'études.

### *Référentiel de compétences*

Le référentiel de compétences décrit les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des activités décrites dans le RAP et les indicateurs qui permettent d'en évaluer la maîtrise et les savoirs-associés nécessaires à leur construction.

Les principes d'écriture utilisés sont les suivants :

- à chaque pôle d'activités professionnelles, ensemble cohérent d'activités, est associé le bloc de compétences nécessaire à l'exercice de ces activités ;
- chaque compétence est précisée par plusieurs indicateurs ;
- une compétence ne peut appartenir qu'à un seul bloc ;
- les compétences d'un bloc sont évaluées lors d'une seule et même épreuve.

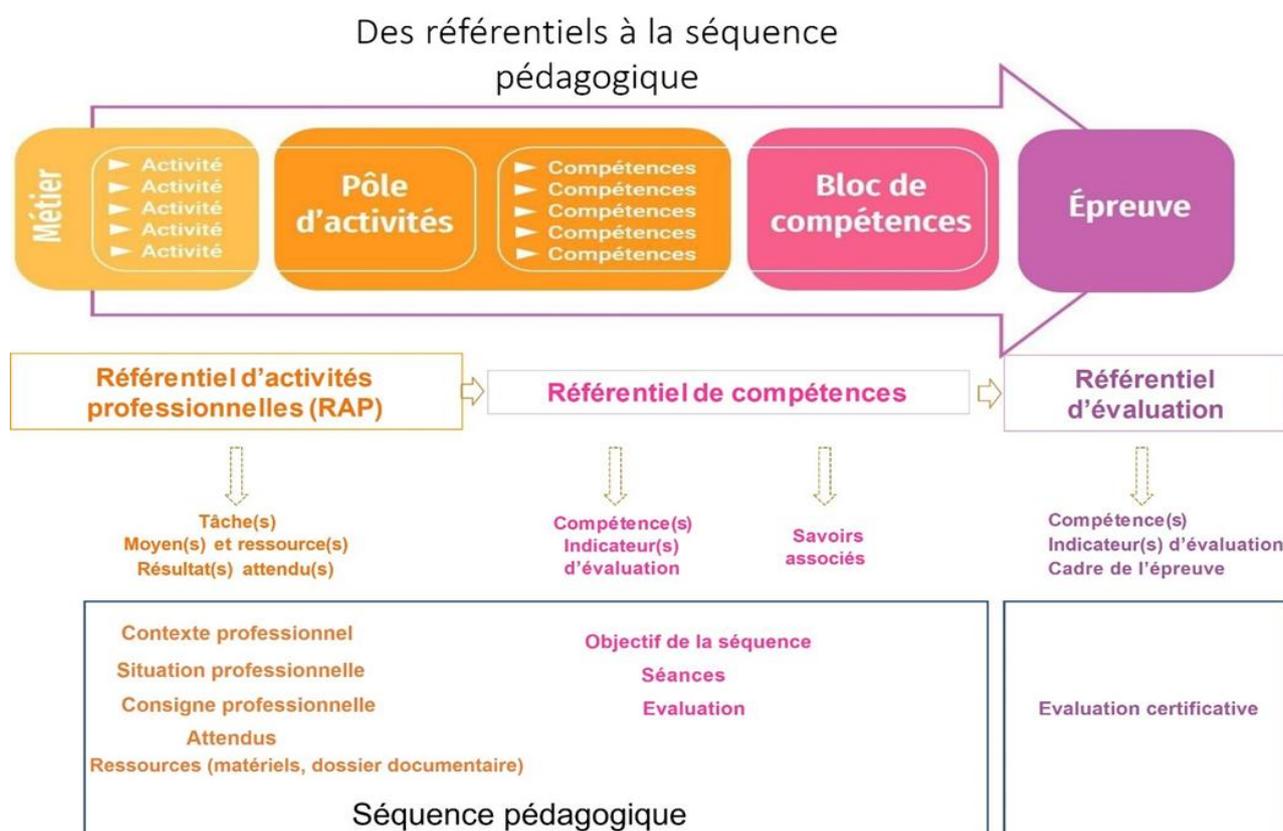
### *Référentiel d'évaluation*

Il présente les épreuves certificatives du diplôme, ainsi que les correspondances d'unités.

## Référentiel et projet de formation

Pour construire le projet de formation et assurer le développement des compétences, on prendra en compte :

- les activités du pôle d'activités professionnelles correspondant, sans oublier les moyens et ressources utiles pour mener chacune de ces activités ;
- les indicateurs correspondant à chaque compétence, qui en précisent les attendus et permettent l'évaluation de sa maîtrise ;
- les savoirs-associés en respectant les limites de savoirs.



### 3. Grilles horaires et préconisations

#### 3.1 Pour le CAP – cf. arrêté du 21 novembre 2018

	PREMIÈRE ANNÉE de CAP			DEUXIÈME ANNÉE de CAP			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont en groupe réduit (a)	Total	Dont en classe entière	Dont en groupe réduit (a)	
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>	551			494			1 045
Enseignement professionnel (EP)	<b>333,5</b>	<b>58</b>	<b>275,5</b>	<b>312</b>	<b>52</b>	<b>260</b>	<b>645,5</b>
EP + co-inter (b) français (b)	43,5	43,5		39	39	0	82,5
EP + co-inter (b) Maths	43,5	43,5		39	39	0	82,5
Chef d'œuvre(c)	87			78			165
PSE	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	246,5			221			467,5

Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Maths - Physique-chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture art	29	14,5	14,5	26	13	13	55
EPS	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
<b>CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX D'ORIENTATION</b>	101,5	43,5 (d)	58	91	39	52	192,5
<b>TOTAL</b>	<b>899</b>			<b>806</b>			<b>1705</b>
<b>PFMP</b>	<b>14 semaines réparties sur les 2 années de formation, Répartition laissée à l'initiative de l'établissement de formation</b>						

- (a) Horaire donnant droit au doublement de la dotation horaire professeur lorsque le seuil d'effectifs est atteint.  
(b) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.  
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil.  
(d) Dédoublements possibles en fonction des besoins des élèves.

Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (1705 h).

- **Préconisations**

### Répartition des enseignements

Les professeurs de BSE assurent l'ensemble de l'enseignement professionnel des blocs 1 et 2 au regard des compétences ciblées en lien avec les savoirs du référentiel.

Il est souhaitable de ne pas multiplier le nombre d'intervenants pour un même groupe afin de faciliter la mise en œuvre de l'enseignement par situations contextualisées et de la co-intervention.

### Exemple de répartition horaire

#### - En 1<sup>ère</sup> année de CAP :

Enseignement professionnel : 11h30 hebdomadaires dont 2 heures classe entière

- . Pour le pôle 1, un équivalent temps de 7 heures dont 1 heure classe entière
- . Pour le pôle 2, un équivalent temps de 4,5 heures dont 1 heure classe entière

#### - En 2<sup>ème</sup> année de CAP :

Enseignement professionnel : 12 heures hebdomadaires dont 2 heures classe entière

- . Pour le pôle 1, un équivalent temps de 7,5 heures dont 1 heure classe entière
- . Pour le pôle 2, un équivalent temps de 4,5 heures dont 1 heure classe entière

A ces durées s'ajoutent au temps des enseignants d'enseignement professionnel :

- 1,5 heures de co-intervention avec l'enseignant de français
- 1,5 heures de co-intervention avec l'enseignant de mathématiques
- 1 à 2 heures (sur 3) pour le chef d'œuvre, en fonction des projets envisagés

Les professeurs d'enseignement professionnel peuvent intervenir en plus des volumes ci-dessus, sur le volume horaire dédié à l'accompagnement personnalisé et à l'accompagnement au choix d'orientation.

### 3.2 Pour le baccalauréat professionnel cf. Arrêté du 22 janvier 2024

	Seconde Professionnelle 30 semaines	Première Professionnelle 28 semaines	Terminale Professionnelle 22 semaines	Total sur 3 ans
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>	450	420	319	1 189
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>360</b>	<b>294</b>	<b>231</b>	<b>885</b>
EP et français en co-intervention (a)	15	14	-	29
EP et maths-sciences en co-intervention (a)	15	14	-	29
Réalisation d'un projet	-	42	22	64
Prévention-santé-environnement	30	28	33	91
Economie-gestion	30	28	33	91
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>390</b>	<b>350</b>	<b>330</b>	<b>1070</b>
Français, histoire-géographie et EMC	120	98	99	317
Mathématiques	60	56	55	171
Langue vivante A	60	56	55	171
Physique - chimie ou langue vivante B	45	42	33	120
Arts appliqués et culture artistique	30	28	22	80
EPS	75	70	66	211
<b>SOUTIEN AU PARCOURS</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>91</b>
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>870</b>	<b>798</b>	<b>682</b>	<b>2 350</b>
PFMP obligatoire pour l'examen	6 semaines	8 semaines	6 semaines	20 semaines
Parcours différenciés : - Préparation à l'insertion pro - Préparation à la poursuite d'étude			6 semaines de PFMP complémentaire 6 semaines (30 h par semaine)	6 semaines

Une répartition hebdomadaire pour l'enseignement professionnel se traduit ainsi :

	Seconde Professionnelle	Première Professionnelle	Terminale Professionnelle
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS totaux</b>	15	15	14,5
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>12</b>	<b>10,5</b>	<b>10,5</b>
EP et français en co-intervention	0,5	0,5	-
EP et mathématiques-sciences en co-intervention	0,5	0,5	-
Réalisation d'un projet	0	1,5	1
Prévention-santé-environnement*	1	1	1,5
Economie-gestion*	1	1	1,5

\* Se référer aux programmes d'enseignements généraux

- **Préconisations**

#### Organisation des enseignements

Les professeurs de BSE enseignent l'ensemble de l'enseignement professionnel des blocs 1, 2 et 3 au regard des compétences ciblées en lien avec les savoirs du référentiel.

Il est souhaitable de ne pas multiplier le nombre d'intervenants pour un même groupe afin de faciliter la mise en œuvre de l'enseignement par situations contextualisées et de la co-intervention.

À titre indicatif les temps de formation destinés à l'acquisition des compétences des 3 pôles sont estimés à :

	<b>2<sup>nd</sup>e BAC PRO</b>	<b>1<sup>ère</sup> BAC PRO</b>	<b>T<sup>ale</sup> BAC PRO</b>
<b>Pôle 1</b>	2h	4h	4h
<b>Pôle 2</b>	5h	3h	3h
<b>Pôle 3</b>	5h	3,5h	3,5h

**Points de vigilance :**

- Ces horaires sont des volumes estimatifs de durée pour enseigner les contenus de chacun des pôles et sont répartis entre les enseignants les ayant en responsabilité.
- Un même enseignant est nécessairement affecté à un pôle sur un niveau de classe.
- À ces volumes s'ajoutent les heures de co-intervention et de réalisation d'un projet.

#### **4. Conditions générales d'exercice communes aux 2 diplômes**

Elles sont systématiquement et de manière permanente mises en œuvre au travers de toutes les activités.

***Le professionnel s'intègre dans le contexte de l'amélioration du cadre de vie par l'assainissement (pour les titulaires du BAC PRO), le nettoyage des espaces publics, la collecte et le tri en vue du recyclage et de la valorisation des déchets.***

- Respecter les procédures internes, la réglementation et les normes en vigueur ;
- Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- Utiliser des produits conformes à la réglementation ;
- Exploiter des outils informatiques et logiciels professionnels ;
- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement ;
- Prendre en compte le contexte professionnel dans lequel il évolue ;
- Gérer des objections et des réclamations.

Point de vigilance : Il est nécessaire d'aborder les risques professionnels et la démarche respectueuse de l'environnement dès le début et tout au long de la formation avec le repérage des risques, des nuisances à l'environnement et les mesures de prévention à respecter.

Le lien doit être fait avec la discipline de prévention santé environnement.

#### **5. Plan global de formation**

##### **5.1 Progression pédagogique**

La nouvelle structuration du référentiel en blocs de compétences implique une entrée par compétences. Un bloc est évalué par une épreuve. Chaque bloc de compétences s'appuie sur des savoirs associés qui lui sont propres. Il revient à chaque équipe d'enseignants et de formateurs de construire son plan de formation.

Pour assurer le développement des compétences, il est indispensable :

- d'élaborer un plan de formation en équipe ;
- de contextualiser autant que nécessaire les activités d'apprentissage par rapport au RAP :
  - en positionnant l'apprenant en tant que professionnel dans une organisation ;
  - en tenant compte des compétences à travailler.
- de positionner ou d'évaluer les compétences au regard de leurs indicateurs :
  - en choisissant les modalités d'évaluation les plus adaptées, en variant autant que nécessaire celles-ci : écrites/orales, individuelles/en groupe, pratique, en présence/à distance... ;

- en explicitant les attendus de l'évaluation ;
- en proposant des remédiations et en vérifiant leur impact pédagogique ;
- en tenant compte de la progressivité dans les apprentissages notamment en termes de degré de responsabilité et d'autonomie.

Les compétences psycho-sociales sont inscrites dans le plan de formation et travaillées dans tous les enseignements y compris lors des PFMP.

A partir du plan de formation, la progression pédagogique est élaborée en considérant les temps de formation en établissement et en milieu professionnel, les vacances scolaires, les périodes des examens et des temps qui peuvent être consacrés à la fin de l'année aux projets.

## **5.2 Contexte et situation professionnels**

Le contexte décrit l'environnement dans lequel s'inscrivent les situations professionnelles.

Le contexte professionnel décrit les conditions dans lesquelles l'élève est placé. Il est le plus proche possible d'une réalité professionnelle et englobe un ensemble d'informations notamment sur les conditions humaines, organisationnelles et matérielles, le type d'activité... Il doit appartenir à l'une des structures dans lesquelles les élèves pourront s'insérer.

Le contexte permet d'introduire les connaissances relatives au milieu professionnel, tout en apportant des informations permettant de recréer la complexité des interactions professionnelles. Il peut être enrichi par des documents : plan des sites, organigramme, règlement intérieur, cahier des charges, fiches de poste, protocoles, extrait du document unique... Au cours de la formation, les contextes professionnels se complexifient.

Définie(s) à partir du contexte, une ou plusieurs situations professionnelles permettent de construire une ou plusieurs séquence(s) pédagogique(s). La situation explicite la commande faite à l'élève, elle lui indique précisément ce qu'on lui demande de réaliser et les conditions dans lesquelles il est placé en fonction des réalités des différents secteurs professionnels. Elle le place en tant que salarié et non comme un élève en PFMP ou un stagiaire, en mobilisant les types d'emplois listés dans le RAP, ceci lui permettra de se projeter dans le métier.

La situation précise un ensemble de conditions dans lesquelles une personne se trouve.

Les situations professionnelles proposées seront progressives dans la complexité des tâches et/ou des activités à réaliser (pédagogie spiralaire). L'écueil serait de vouloir traiter l'intégralité d'une compétence et des savoirs associés dans une situation professionnelle.

Les informations données peuvent évoluer afin d'amener l'élève à devenir de plus en plus autonome.

La situation professionnelle permet de susciter des interrogations. Elle met l'élève en situation d'analyse, de réflexion et de réalisation.

## **6. Exemples de démarche pédagogique**

L'équipe pédagogique veille à donner du sens aux différentes activités proposées en privilégiant la démarche de projet qui vise à favoriser la motivation des apprenants.

L'ancrage des enseignements à des activités de conduites de techniques professionnelles dans les différents secteurs conduit à privilégier un enseignement où les travaux pratiques précèdent la formalisation des savoirs. Cette approche inductive de l'enseignement est à retenir en début de formation mais elle n'est pas exclusive. Elle ne s'oppose pas à d'autres pratiques pédagogiques.

Chaque enseignant étant libre de varier ses démarches d'enseignement en vue de les adapter au contexte dans lequel il exerce et au public qu'il a en charge.

**PÔLE 1 : Réemploi des biens, collecte et tri des déchets**  
1<sup>ère</sup> année de CAP VMPEU

1<sup>er</sup> trimestrePériode de XXX**Contexte professionnel 1 : RESSOURCERIE**

La Ressourcerie Brad'Broc est un service de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, exploitée depuis 2014 par l'association OCEAN (Oléron Contre L'Exclusion Avec Nous) devenue acteur de l'Économie Sociale et Solidaire dans le cadre d'une délégation de service public.

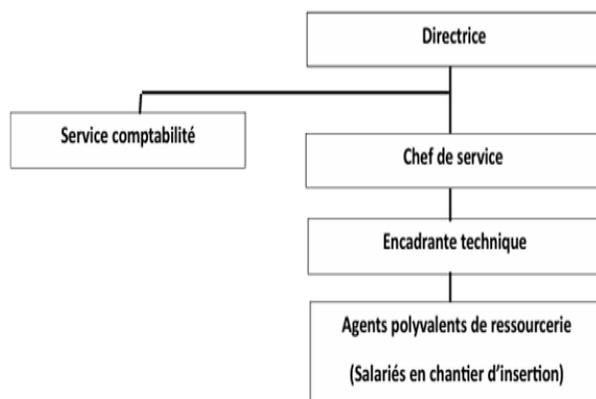
La Ressourcerie assure :

- la collecte des objets et mobiliers destinés à l'abandon par leur propriétaire initial,
- la valorisation des objets par nettoyage, réparation, customisation, puis la revente,
- la sensibilisation à l'environnement, par le biais de visites (scolaires, durant les manifestations, etc.), de campagnes d'affichage ou d'information.

Ainsi, la collecte se fait, soit par le biais des déchetteries de l'île d'Oléron, soit par les apports directs et volontaires du public ou encore par des enlèvements à domicile, tout type de déchets devenus encombrants (textiles, mobiliers, bibelots, vaisselle, électroménager, etc.).

Elle permet par le biais de ses activités, de favoriser l'aide au retour à l'emploi, de développer la cohésion sociale. Son espace de vente au public est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Il est possible de déposer directement les objets même en dehors des heures du magasin de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La structure emploie 50 salariés dont 90 % sont en insertion professionnelle.

**Organigramme de la ressourcerie****Situation professionnelle 1**

Vous êtes embauché en tant qu'agent polyvalent de ressourcerie à la ressourcerie Brad'Broc à Dolus d'Oléron. Vous êtes accueilli par l'encadrante technique qui vous présente la structure et le règlement intérieur. Elle vous demande d'aider Luc, salarié en chantier d'insertion, à la collecte et la réception de la vaisselle, des livres et des objets décoratifs. Luc vous rappelle l'importance du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

**Situation professionnelle 2**

Aujourd'hui, votre encadrante, vous affecte à la réception des objets textiles. Madame DON apporte des vêtements à la ressourcerie et vous l'accueillez. Vous procédez à la sélection de vêtements pouvant être collectés et vous orientez Madame DON vers d'autres structures pour qu'elle y apporte les refus. Par la suite, vous effectuez un diagnostic des vêtements collectés en respectant le cahier des charges de la ressourcerie.

Sur ce contexte, il est possible de traiter d'autres compétences et donc de créer une nouvelle situation.

## Compétence C1.1 : Valoriser par réemploi des biens de consommation en ressourcerie

### Activité et tâche du RAP

**Activité : A1.1** Valorisation par réemploi des biens de consommation en ressourceries

**Tâche : T1** Collecte et réception des objets

### Situation professionnelle 1

Vous êtes embauché en tant qu'agent polyvalent de ressourcerie à la ressourcerie Brad'Broc à Dolus d'Oléron. Vous êtes accueilli par l'encadrante technique, qui vous fait visiter et vous présente la structure ainsi que le règlement intérieur. Elle vous demande d'aider Luc, salarié en chantier d'insertion, à la collecte et la réception de la vaisselle, des livres et des objets décoratifs. Luc vous rappelle l'importance du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### Analyse de la situation

**Qui ? Qui est concerné :** Vous (agent polyvalent de ressourcerie), l'encadrante technique et Luc, salarié en chantier d'insertion.

**Quoi ? De quoi s'agit-il ? Quelle est votre mission ?** Collecte et réception de la vaisselle, des livres, des objets décoratifs en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et le règlement intérieur.

**Où :** Ressourcerie Brad'Broc Dolus d'Oléron, zone de réception des objets apportés.

**Quand ? À quel moment :** Premier jour à la ressourcerie.

**Comment ?** Par une visite, une présentation et la participation aux activités.

**Pourquoi ?** Pour la valorisation des matières dans le cadre d'une politique d'économie circulaire.

### Savoirs associés

Environnement professionnel	
Ressourcerie	- Définition, champ d'activités, métier (agent polyvalent de ressourcerie) - Clients, partenaires
Organisation de la structure	Fonctionnement de la structure, organigramme, implantation des locaux, circuits, contrainte et condition d'intervention
Cadre réglementaire	Règlement intérieur
Politique développement durable	Économie circulaire
Hygiène, santé, sécurité	
Hygiène	- Caractéristiques et rôle de la tenue professionnelle
Sécurité	- Hygiène personnelle (lavage des mains) - Signalisation en milieu professionnel
Technologie et techniques professionnelles	
Ressourcerie, recyclerie	Différentes méthodes de collecte des biens

### Mise en situation pratique

Lavage des mains, collecte d'objets apportés en apport volontaire, Tri par catégories

### Activité et tâches du RAP

**Activité : A1.1** Valorisation par réemploi des biens de consommation en ressourceries

**Tâches : T2** Diagnostic de potentiel de réemploi

**T5** Sensibilisation aux pratiques de l'économie circulaire

### Situation professionnelle 2

Aujourd'hui, votre encadrante, vous affecte à la réception des objets textiles.

Madame DON vous apporte des vêtements à la ressourcerie et vous l'accueillez. Vous procédez à la sélection de vêtements pouvant être collectés et vous orientez madame DON vers d'autres structures pour qu'elle y apporte les refus. Par la suite, vous effectuez un diagnostic des vêtements collectés en respectant le cahier des charges de la ressourcerie.

### Analyse

**Qui ? Qui est concerné :** Vous (agent polyvalent de ressourcerie) et l'encadrante

**Quoi ? Quelle est votre mission ?** Réception des apports des objets textiles et diagnostics.

**Où :** Ressourcerie Brad'Broc Dolus d'Oléron atelier de réception.

**Quand ? À quel moment :** Aujourd'hui.

**Comment ?** En respectant le cahier des charges de la ressourcerie.

**Pourquoi ?** Pour identifier les flux entrants acceptés dans la structure afin de les valoriser.

### Savoirs associés

<b>Environnement professionnel</b>	
Documents professionnels	Cahier des charges, fiches de procédures
<b>Technologies et techniques professionnelles</b>	
Techniques professionnelles	- Méthode de collecte adaptée à la situation professionnelle - Critères de diagnostic et de tri
<b>Hygiène, santé, sécurité</b>	
Sécurité	Circulation des véhicules dans la zone de réception
<b>Communication</b>	
Outils et canaux de communication	Diversité des outils et canaux de communication
Techniques de communication	Registre de langage, vocabulaire technique

### **Mise en situation pratique**

- Collecte de vêtements usagés
- Jeu de rôle : accueil et prise en charge des personnes, sensibilisation aux pratiques de l'économie circulaire
- Diagnostic rapide à l'arrivée pour vérifier les flux entrants acceptés en vue d'effectuer un pré tri : réemployables, recyclables ou déchets

**BAC PRO - Année 20xx - 202xx**

2<sup>ème</sup> trimestre / 1<sup>ère</sup> BAC PRO

**POLE 1 – PRESTATIONS DE MAINTENANCE ENVIRONNEMENTALE - ASSAINISSEMENT**

**Période de x semaines (xx/xx au xx/xx/20xx)**

**Les Pré requis** : Caractéristiques des réseaux d'assainissement (unitaires, séparatifs...) et ouvrages spécifiques ; Intérêt des normes de certification ; Cycle biogéochimique et cycle urbain de l'eau.

**CONTEXTE 3**

Vous êtes salarié dans le secteur de l'assainissement, au sein de l'entreprise MRE (Maintenance des Réseaux d'Eaux) situé à Nantes (44). Cette entreprise réalise des prestations de conformité ainsi que des prestations d'entretien des réseaux collectifs et d'ouvrages d'assainissement non collectif. L'équipe est composée d'un chef d'agence, d'un responsable d'exploitation (agent de maîtrise), de 2 techniciens d'Inspection télévisuelle et de 4 techniciens d'assainissement. L'équipe intervient 24h/24h et 7 jours/7 avec des périodes d'astreintes en cas d'urgence.

Situation professionnelle 1

Suite à une inondation, le responsable de service « Eau et Assainissement » de l'agglomération de Carquefou (44) vous sollicite afin d'inspecter les réseaux de canalisations et vérifier la conformité des branchements. En tant que technicien ITV au sein de l'entreprise MRE (Maintenance des Réseaux d'Eaux), vous devez réaliser le contrôle qualité télévisuelle lors de votre intervention sur un réseau d'eaux usées par l'intermédiaire d'une caméra vidéo selon un cahier des charges.

Situation professionnelle 2

Le technicien de contrôle des réseaux d'assainissement a constaté une corrosion importante sur une partie du réseau pluvial, des travaux doivent être envisagés. Une fois les travaux terminés, en tant que technicien d'assainissement de l'entreprise MRE, vous devez intervenir pour réaliser l'entretien du réseau.

Situation professionnelle 3

*\*Possibilité d'une autre situation professionnelle à construire.*

Extrait du site :



<https://www.istockphoto.com/>

**Durée : 3 à 5 séances**

*L'organisation et le nombre de séances dépendront : du plateau technique et du matériel disponible dans l'établissement, de la possibilité de réaliser des visites de chantiers et/ou de faire intervenir des professionnels.*

**Les Pré-requis**

- Caractéristiques des réseaux d'assainissement (unitaire, séparatifs...) et ouvrages spécifiques.
- Intérêt des normes de certification.
- Cycle biogéochimique et cycle urbain de l'eau.

**Compétence(s) mobilisée(s)**

**C1.3 Contrôler et inspecter les réseaux et les ouvrages**

**Situation professionnelle 1**

Suite à une inondation, le responsable de service « Eau et Assainissement » de l'agglomération de Carquefou (44) vous sollicite afin d'inspecter les réseaux de canalisation et vérifier la conformité des branchements. En tant que technicien ITV au sein de l'entreprise MRE (Maintenance des Réseaux d'Eaux), vous devez réaliser le contrôle qualité télévisuelle lors de votre intervention sur un réseau d'eaux usées par l'intermédiaire d'une caméra vidéo selon un cahier des charges.

**Activité et Tâches professionnelles**

A1.2. Contrôle et inspection télévisée des réseaux et des ouvrages

**Tâches :**

- Lecture de plans
- Conduite de la caméra
- Transmission d'un rapport d'intervention

**Savoirs associés et limites de savoirs**

**Environnement professionnel**

**Secteurs professionnels et spécificités**

- Champ d'activité, principaux métiers et organisation
- Certification COFRAC, ISO...

**Technologie appliquée et techniques professionnelles**

- **Gestion de l'activité professionnelle dans le secteur de l'assainissement**  
Organisation de l'activité en tenant compte de l'état des lieux
- **Matériels spécifiques à la maintenance environnementale**  
Description et fonctionnement du véhicule et matériel d'ITV
- **Technologie en assainissement collectif**  
Lecture de plan des réseaux

**Qualité santé – sécurité environnement**

- **Place de la prévention dans les entreprises : voir limites de savoirs**

**Durée : 3 à 5 séances**

*L'organisation et le nombre de séances dépendront : du plateau technique et du matériel disponibles dans l'établissement, de la possibilité de réaliser des visites de chantiers et/ou de faire intervenir des professionnels.*

**Les Pré-requis**

- Caractéristiques des réseaux d'assainissement (unitaire, séparatifs...) et ouvrages spécifiques
- Intérêt des normes de certification
- Cycle biogéochimique et cycle urbain de l'eau

**Compétence(s) mobilisée(s)**

- C1.1 Organiser son poste de travail**
- C1.2 Réaliser des techniques d'assainissement, de maintenance industrielle et de dépollution de site**

**Situation professionnelle 2**

Le technicien de contrôle des réseaux d'assainissement a constaté une corrosion importante sur une partie du réseau pluvial, des travaux ont été mis en œuvre. Une fois les travaux terminés, vous devez intervenir pour réaliser l'entretien du réseau en tant que technicien d'assainissement de l'entreprise MRE (Maintenance des Réseaux d'Eaux).

**Activités et Tâches professionnelles**

A1.1. Maintenance des réseaux et des ouvrages d'eaux usées et pluviales

Tâches :

- Entretien des réseaux et ouvrages visitables

**Savoirs associés et limites de savoirs**

**Technologie appliquée et techniques professionnelles**

- Gestion de l'activité professionnelle dans le secteur de l'assainissement
  - Organisation de l'activité en tenant compte de l'état des lieux
- Véhicules et matériels spécifiques à la maintenance environnementale
  - Description et fonctionnement des véhicules et matériels
  - Règles de sécurité et de contrôles périodiques
- Technologie en assainissement collectif
  - Intérêt de la maintenance préventive d'un réseau

**Qualité santé, sécurité environnement**

- Place de la prévention dans les entreprises : voir limites de savoirs

**Écologie**

- Corrosions biologiques dans les réseaux d'assainissement
  - Mécanismes de corrosion
  - Incidences sur les matériaux et l'homme

## **7. Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)**

### **Réglementation**

**La répartition et la programmation des PFMP sur le cycle de formation sont laissées à l'initiative de l'établissement de formation.**

Les PFMP font partie intégrante de la formation : elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves et elles sont un facteur déterminant de leur insertion professionnelle.

L'intérêt et l'efficacité des PFMP impliquent que les équipes pédagogiques mettent en place un accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'exploitation pédagogique de ces périodes.  
<https://eduscol.education.fr/666/periodes-de-formation-en-milieu-professionnel-pfmp>

La stratégie pédagogique prend en compte les périodes de formation en établissement et en entreprise.

Les PFMP sont obligatoires, elles confortent et complètent les compétences développées en établissement de formation en les adaptant au contexte professionnel.

### **Objectifs**

Les PFMP permettent à l'apprenant d'acquérir, de compléter et de renforcer ses compétences et ses connaissances répertoriées dans le référentiel de certification du diplôme préparé.

Les PFMP contribuent à développer des capacités d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dans un contexte professionnel réel.

C'est l'occasion pour l'apprenant :

- de découvrir différents contextes de travail et d'en appréhender l'organisation et les contraintes économique, humaine et technique de l'entreprise ;
- d'acquérir en situation professionnelle des compétences techniques intégrant les concepts de qualité et de développement durable ;
- d'intervenir sur des équipements d'intervention ou des outillages spécifiques dont ne disposent pas toujours les établissements de formation ;
- de mettre en œuvre des savoir-faire professionnels en responsabilité totale ou partielle ;
- d'apprécier l'importance de l'application des textes réglementaires et législatifs en santé et sécurité au travail ;
- de mettre en œuvre des compétences relationnelles dans le domaine de la communication au sein des équipes de travail et avec les usagers ;
- de mettre en œuvre des compétences organisationnelles dans le cadre de la gestion de chantier pour le baccalauréat professionnel dans les pôles 2 et 3.

L'apprenant, quel que soit son statut, doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise.

### **Pour l'élève sous statut scolaire**

En CAP, la période est fixée à 14 semaines réparties sur les deux années de formation.

En BAC PRO, la période est fixée à 20 semaines réparties sur les trois années du cycle de formation. La planification annuelle relève de l'autonomie des établissements. Cependant, la durée globale de la PFMP ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines (arrêté du 22 janvier 2024).

La PFMP fait l'objet obligatoirement d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement scolaire où ce dernier est scolarisé (décret arrêté du 11 août 2023).

### **Organisation des PFMP**

Chaque période fait l'objet d'un bilan individuel établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève. Ce bilan indique l'inventaire, l'évaluation des tâches et activités confiées ainsi que les performances réalisées pour chacune des compétences prévues.

Les lieux où l'apprenant effectue ses PFMP, correspondent aux différents secteurs cités dans le référentiel des activités professionnelles.

**Nota : les entreprises où se déroulent les PFMP doivent permettre d'observer diverses situations et de mettre en œuvre des compétences identifiées dans le référentiel.**

	PFMP en CAP	PFMP en BAC PRO
<b>Durée par cycle</b>	14 semaines	20 semaines
<b>Secteurs professionnels</b>	<p>Les PFMP seront réparties obligatoirement sur les deux pôles (réemploi des biens, collecte et tri des déchets / nettoyage et propreté urbaine).</p> <p>Concernant le pôle 1, les PFMP devront avoir lieu au minimum dans 2 secteurs professionnels différents parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le réemploi des biens de consommation</li> <li>- la collecte des déchets ménagers et assimilés et l'enlèvement des objets encombrants</li> <li>- la réception, le tri et l'orientation des déchets</li> </ul> <p>Concernant le pôle 2, les PFMP devront permettre de travailler les activités de nettoyage et de l'entretien du mobilier urbain.</p>	<p>La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de 20 semaines dans les secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la maintenance environnementale,</li> <li>- du nettoyage, de la propreté urbaine,</li> <li>- de la collecte des déchets, tri et valorisation des matières.</li> </ul> <p>Cependant au cours de la formation, les élèves doivent effectuer au moins une période de formation en milieu professionnel d'au moins trois semaines, dans le secteur du nettoyage et de la propreté urbaine.</p>
<b>CCF</b>	<p><b>EP2</b> : pour la première situation d'évaluation, la réalisation des activités de nettoyage et d'entretien du mobilier urbain pendant une même PFMP doit permettre la mise en œuvre de l'EP2 au cours de la deuxième année de formation.</p>	<p>La PFMP dans le secteur du nettoyage et de la propreté urbaine sera support de l'évaluation certificative S1 de l'épreuve E31 du bloc 2. Elle a lieu en première ou terminale.</p>

L'équipe pédagogique s'accorde sur la stratégie de mise en œuvre des PFMP dans ses différentes étapes :

- Préparation
- Suivi et accompagnement
- Exploitation pédagogique
- Évaluation

La recherche et le choix des entreprises sites d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation (Circulaire n°2000- 095 du 26/6/2000). L'équipe pédagogique, dans son ensemble, est concernée par les PFMP.

Il revient aux enseignants du domaine professionnel de valider l'entreprise, le site, notamment au regard des compétences du référentiel à mettre en œuvre et des conditions de réalisation des épreuves dans le cadre du CCF.

Sous la responsabilité des enseignants, les élèves et stagiaires peuvent contribuer à cette recherche.

Celle-ci constitue une activité pédagogique pluridisciplinaire. Accompagné par les enseignants, l'élève ou le stagiaire est formé à des techniques de communication et de recherche d'emploi. Tout doit être mis en œuvre par l'équipe pédagogique pour encadrer et faciliter la démarche du jeune.

Pour le bon déroulement des PFMP il est indispensable de respecter les recommandations vaccinales en vigueur dans les secteurs professionnels.

## **8. Sitographie**

Les liens sont actifs au moment de l'écriture de ce guide.

- Bulletin officiel: <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>
- Site juridique : <https://www.actu-juridique.fr/matieres/environnement/>
- Textes de lois européens : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- Validation des acquis de l'expérience : <http://www.education.gouv.fr/cid1106/fonctionnement-de-la-v.a.e.html>
- Eduscol : portail national d'informations et de ressources <https://eduscol.education.fr/774/les-diplomes-professionnels>
- Sites SBSSA des différentes académies

### **Presse professionnelle**

- <https://www.actu-environnement.com/>
- <https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/moins-de-dechets-et-plus-de-recyclage-en-france>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/economie-circulaire-dechets>
- <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/economie/article/les-dechets>
- <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/dechets>

### **Fédérations**

- MAIAGE <https://maiage.fr/>
- FNADE <https://www.fnade.org/fr>
- FEDEREC <https://federrec.com/>
- RESSOURCERIE <https://ressourcerie.fr/>

## 9. Clefs de lecture pour certains termes utilisés dans les référentiels

- Outils de satisfaction = questionnement direct, par internet.
- Diagnostic pour le niveau baccalauréat professionnel = il est **ciblé en vue d'une prestation précise**, d'une conception avec un diagnostic poussé au moment du service personnalisé.
- Diagnostic pour le CAP = c'est un **constat généraliste** d'un cas simple.
- Recenser = observer, questionner.
- Remédiation aux éventuels écarts entre le résultat obtenu et le résultat attendu = **induit de repérer les points de contrôle**.
- Compétences psychosociales = savoir-être dans un contexte donné (comportement, la manière de se présenter, les règles de la politesse), langage (langue, niveau de langage), signaux corporels.
- Maintenance = assurer le bon fonctionnement d'un outil, d'un appareil.

## B - GUIDE D'EQUIPEMENT

Le guide d'équipement cible les plateaux techniques dédiés aux techniques professionnelles en établissement de formation. Comme de nombreuses activités sont communes aux CAP et au BAC PRO, les plateaux techniques dédiés au nettoyage et aux déchets seront partagés par les deux sections.

Le plan de formation doit prendre en compte la possibilité de délocaliser en entreprise une partie de l'apprentissage des techniques professionnelles en complément des enseignements professionnels en centre de formation. Certains équipements\* listés dans ce guide peuvent faire l'objet d'une convention de partenariat avec les entreprises du territoire ou les collectivités du secteur concerné.

### **1. Aménagement des espaces et des locaux**

L'organisation des espaces et l'aménagement des locaux doivent être pensés dans une logique prospective de gestion d'espace et de temps permettant l'accueil de publics de statuts différents (formation initiale scolaire, apprentissage, formation continue).

Les ateliers professionnels doivent comporter en fonction des surfaces disponibles, différents espaces techniques avec une salle de technologie intégrée et des salles complémentaires. Les TP externalisés sont à envisager pour répondre aux contraintes des établissements.

Un plateau technique unique pouvant accueillir des élèves de CAP et de BAC PRO est à privilégier. Il est composé des espaces suivants dédiés aux activités professionnelles :

- Un espace dédié aux activités de ressourcerie pour les élèves de CAP.
- Un espace de stockage, extérieur, couvert, pour les activités de nettoyage et de propreté urbaine.
- Un espace pour la collecte, le tri et le conditionnement des déchets, pour la réalisation des activités de collecte et de déchèterie.
- Un espace pour la mise en œuvre des activités de démantèlement des équipements électriques et électroniques et des véhicules hors d'usage en partenariat avec des entreprises.
- Un espace réservé aux activités du secteur de l'assainissement pour les élèves de BAC PRO.
- Une réserve pour produits et matériels.
- Un espace technologique permettant de réaliser des opérations connexes de maintenance de premier niveau, des simulations des techniques de collecte, de tri, de démantèlement et de valorisation des déchets.
- Une salle de cours pour le travail en division complète ou en effectif réduit avec différents espaces : informatique et Internet, espace documentaire professionnel, veille réglementaire.
- Des vestiaires et locaux d'hygiène (filles / garçons) et professeurs.
- Un espace de travail pour les professeurs.

## 2. Représentation schématique des espaces de travail



Nota : le plateau technique « assainissement » en BAC PRO est à adapter en fonction des contraintes locales :

- Favoriser des TP externalisés, visites d'entreprise et interventions de professionnels
- Utiliser les ouvrages d'assainissement présents sur le centre de formation (bacs à graisse, tampons, regards de visite, avaloirs, réseaux d'assainissement...).

### 3. Caractéristiques des plateaux techniques

**Note** : les superficies sont proposées à titre indicatif.

#### Plateau technique « Nettoyement, propreté urbaine »

LOCAUX	CARACTERISTIQUES	SUPERFICIE
<b>Zone 1</b> Préparation des opérations de nettoyage et à la remise en état du matériel	<p>Ce local est composé d'un espace dédié à la préparation des opérations de nettoyage et à la remise en état du matériel.</p> <p>Il est de plain-pied avec ouvertures larges et sécurisées pour le passage des machines.</p> <p>La température du local doit être d'environ 20 °C maximum avec un éclairage naturel et artificiel suffisant ainsi qu'une bonne isolation thermique et phonique. L'aération doit être adaptée afin de capter les poussières voire les odeurs lors des activités. Le sol doit être équipé de grilles d'évacuation ; le revêtement est de type grès cérame anti dérapant ou béton peint. Les murs sont revêtus d'un matériau aisément lessivable.</p> <p>L'alimentation électrique est monophasée 220V ou triphasée 440V avec mise à la terre.</p> <p>Des postes de lavage des mains en nombre suffisant sont nécessaires. Prévoir 3 points d'eau ayant : alimentation en eau chaude et froide, évier deux bacs, paillasse (facultatif), vidoir.</p> <p>Communication avec la salle de stockage des matériels et des produits.</p>	150 m <sup>2</sup>
<b>Zone 2</b> Activités en zone extérieure	<p>Opérations de nettoyage au sein du lycée dans les espaces extérieurs.</p> <p>Point d'eau avec un jet sous pression.</p>	

#### Plateau technique « collecte, tri des déchets, démantèlement » et/ou « ressourcerie, recyclage, valorisation » \*

\* la « ressourcerie » est propre au CAP.

LOCAUX	CARACTERISTIQUES	SUPERFICIE
<b>Zone 1</b> Opérations de Tri, conditionnement des déchets, démantèlement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Espace d'identification physico-chimique des déchets solides en vue de leur orientation vers les différents bacs, espace de tri et conditionnement</li><li>- Espace de démantèlement</li></ul>	60 m <sup>2</sup>
<b>Zone 2</b> dédiée à la ressourcerie Plusieurs espaces physiquement distincts les uns des autres	<ul style="list-style-type: none"><li>- Espace de réception des biens et de diagnostic de potentiel de réemploi</li><li>- Espace de remise en état des biens</li><li>- Espace de marchandisation et vente des objets réhabilités</li></ul>	50 m <sup>2</sup>

#### Plateau technique « Assainissement » \*

\* Le plateau technique « assainissement » en BAC PRO est à adapter en fonction des contraintes locales.

Plusieurs zones possibles :

**Si local** : la température doit être d'environ 20 °C maximum avec un éclairage naturel et artificiel suffisant ainsi qu'une bonne isolation thermique et phonique. L'aération doit être adaptée afin de capter les poussières voire les odeurs lors des activités. Le sol doit être équipé de grilles d'évacuation ; le revêtement est de type grès cérame anti dérapant ou béton peint. Les murs sont revêtus d'un matériau aisément lessivable.

L'alimentation électrique est monophasée 220V avec mise à la terre. Des points d'eau froide et chaude, des vidoirs, et postes de lavage des mains en nombre suffisant sont nécessaires.

LOCAUX (Exemples non exhaustifs)	CARACTERISTIQUES	SUPERFICIE
-------------------------------------	------------------	------------

**Zone 1** : dédiée à l'assainissement collectif



Réseaux non-visibles de diamètres différents inférieurs à 600 mm, de matériaux différents, comportant : bouches d'égout à avaloirs ; regards de visite ; coudes, tés ; chambre à sable avec dégrillage ; poste de relevage avec panier dégrilleur ; déversoir d'orage...

**Zone 2** : dédiée à l'assainissement non-collectif



Réseaux de collecte des eaux vannes et ménagères, comportant : fosses toutes eaux 3 m<sup>3</sup> ; bac à graisses ; drains d'épandage ; regards de visite...

### Espaces annexes

LOCAUX	CARACTERISTIQUES	SUPERFICIE
Local de stockage des équipements Local de stockage des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Local aéré sec et fermant à clé, sol en carreaux de grès cérame avec marquage au sol délimitant les zones de stockage.</li> <li>- Etagères murales facilement lavables</li> <li>- Armoire de stockage pour les produits chimiques</li> <li>- Rallonges électriques</li> <li>- EPI : casques, gants, lunettes, masques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- stockage des équipements : 100 m<sup>2</sup></li> <li>- stockage des produits : 15 m<sup>2</sup></li> </ul>
Un espace de stockage, extérieur couvert destiné à la mise en œuvre des techniques de collectes sélectives et des techniques de nettoyage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sol en béton peint, murs lessivables. Prises électriques murales 220V avec mise à la terre –</li> <li>- Caniveau d'évacuation Eclairage extérieur.</li> </ul>	20 m <sup>2</sup>
Vestiaires élèves (filles / garçons) et professeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimentation eau chaude et froide, douche et lavabos Carreaux de grès cérame au-dessus des lavabos, revêtement de sol en grès cérame, murs peints lessivables</li> <li>- Casiers à chaussures, placards à vêtements, fermant à clés</li> <li>- Bancs / Poubelle</li> </ul>	30 m <sup>2</sup>
Salle de cours avec équipements numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace modulable / Espace travail d'équipe /</li> <li>- Espace recherche documentaire</li> <li>- Equipement informatique : Prises électriques ;</li> <li>- Connexions Internet très haut débit</li> <li>- Communication avec la salle d'expérimentation</li> <li>- Cloisons avec vitrage à 1,20m du sol côté plateaux</li> <li>- Placards de rangement</li> </ul>	30 m <sup>2</sup>
	<b>Zone 1</b> : maintenance de premier niveau pour le contrôle et la remise en état des matériels	
	<b>Zone 2</b> : expérimentation en sciences et technologies de la protection de l'environnement	50 – 100 m <sup>2</sup>

Un espace technologique permettant de réaliser des opérations connexes de maintenance de premier niveau, de simulations de techniques d'assainissement et d'expérimentations

**Zone 3** : espace de présentation de maquettes ou de matériel d'assainissement, d'hygiène immobilière ...

- Communication avec la salle de cours.
- Revêtements de sol : grès cérame anti dérapant ou béton peint Revêtement des murs : tout type de revêtement aisément lessivable
- Électricité : prises de courant 220V avec mise à la terre en quantité suffisante
- Postes de lavage des mains

Prévoir pour la zone d'expérimentation un point d'eau : alimentation en eau chaude et froide, éviers deux bacs, paillasse humides.

#### 4. Matériels

Les tableaux suivants énumèrent les matériels nécessaires à la conduite des opérations de nettoyage et propreté urbaine, de collecte, tri et traitement des déchets et de maintenance environnementale (= assainissement).

#### ACTIVITÉS COMMUNES AU CAP ET AU BAC PRO

CAP – PÔLE 2 : NETTOIEMENT ET PROPRETÉ URBAINE	BAC PRO – PÔLE 2 : GESTION DES ACTIVITÉS DE NETTOIEMENT ET PROPRETÉ URBAINE
ACTIVITÉ 2.1 : Nettoyement des espaces publics à usage collectif	ACTIVITÉ 2.1 : Nettoyement des espaces publics et particuliers

**\* Si non disponible en établissement de formation, matériel\* peut être vu dans le cadre de PFMP, chantier école, visite d'entreprises, intervention de professionnels...**

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Balayage manuel ou mécanisé à partir de bornes ou d'engins</li> <li>- Ramassage manuel ou mécanisé, soufflage et aspiration des feuilles</li> <li>- Désherbage, débroussaillage par des procédés manuels ou mécaniques</li> <li>- Lavage des espaces particuliers à partir de bornes ou d'engins</li> </ul> <p>Opérations de déneigement : Techniques manuelles ou mécanisées de déneigement (maniement des lames de déneigement, saleuses...)</p> <p>Opérations de nettoyage de plage : Techniques manuelles ou mécanisées de ramassage</p>	<p>Équipements de protection collective et individuelle (tenue de travail réfléchissant, gants de manutention, protection liée à la météo, moyen de communication rapide, masque de protection contre les projections, casque antibruit, harnais pour les zones escarpées).</p> <p>Balayeuse, laveuse de voiries, balai, chariot de cantonnier, souffleur-aspirateur, nettoyeur haute pression, véhicule de lavage*, petit matériel de désherbage et matériel spécifique mécanisé...</p> <p>Produits détergent, désinfectant, débroussaillant naturel ...</p> <p>Matériel et produits spécifiques de décollage d'affiche sauvage, d'autocollants</p> <p>- Matériel spécifique d'enlèvement de détritrus (déjections canines, décharges sauvages...).</p> <p>- Véhicules spécifiques* : saleuse et sableuse, lame de déneigement, pelles.</p> <p>- Produits : sel de déneigement, sable et produits spécifiques.</p> <p>Véhicules spécifiques* (nettoyeur de plage, nettoyeur de sargasses...).</p>

**CAP - PÔLE 2 : NETTOIEMENT ET PROPRETÉ URBAINE**

ACTIVITÉ 2.2 : Entretien du mobilier urbain

**BAC PRO - PÔLE 2 : GESTION DES ACTIVITÉS DE NETTOIEMENT ET PROPRETÉ URBAINE**

ACTIVITÉ 2.2 : Nettoyement du mobilier urbain

\* Si non disponible en établissement de formation, matériel\* peut être vu dans le cadre de PFMP, chantier école, visite d'entreprises, intervention de professionnels...

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<ul style="list-style-type: none"><li>- Nettoyage vertical manuel et mécanisé du mobilier urbain (désaffichage...)</li><li>- Enlèvement des pâtes à mâcher, des tags et des graffitis : application manuelle d'un produit ou d'une protection adaptée selon l'objectif préventif ou curatif (recouvrement après estompage et solubilisation)</li><li>- Intervention mécanique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tenue professionnelle et équipements de protection individuelle (EPI) adaptés (Masque FFP2 ou FFP3)</li><li>- Matériel usuel de nettoyage, matériel spécifique mécanisé, nettoyeur haute pression</li><li>- Produits d'entretien</li><li>- Chariot de cantonnier équipé</li><li>- Sableuse, hydro-gommeuse</li><li>- Nettoyeur haute pression, ...</li><li>- Produits spécifiques</li><li>- Chariot de cantonnier équipé</li></ul>

**CAP - PÔLE 2 : NETTOIEMENT ET PROPRETÉ URBAINE**

**BAC PRO - PÔLE 2 : GESTION DES ACTIVITÉS DE NETTOIEMENT ET PROPRETÉ URBAINE**

ACTIVITÉ 2.3 Gestion des dépôts et des décharges sauvages

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
Évacuation des dépôts	<p>Matériel de communication et télécommunication</p> <p>Matériels et véhicules équipés pour l'évacuation des dépôts sauvages</p>

**CAP - PÔLE 1 : RÉEMPLOI DES BIENS, COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS**

ACTIVITÉ 1.2 : Collecte des déchets

**BAC PRO - PÔLE 3 : COLLECTE DES DÉCHETS, TRI ET VALORISATION DES MATIÈRES**

ACTIVITÉ 3.1 : Collecte des déchets

**\* Si non disponible en établissement de formation, matériel\* peut être vu dans le cadre de PFMP, chantier école, visite d'entreprises, intervention de professionnels...**

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<p>Collecte mécanisée en porte à porte (traditionnelle ou sélective) avec les véhicules et matériels adaptés, machines et équipements mobiles ou fixes</p> <p>Enlèvement par camion grue des bennes ou bornes de collecte en apport volontaire</p> <p>Collecte des objets encombrants</p> <p>Collecte des déchets industriels par pose et dépose de bennes, de containers, de compacteurs...</p> <p>Utilisation du matériel de collecte roulant et non roulant</p> <p>Chargement des déchets en bac, en bennes, en vrac</p>	<p>Équipements de protection collective et individuelle (tenue haute visibilité, gants de protection, chaussures de sécurité)</p> <p>- Véhicules de collecte traditionnelle ou sélective : camion grue *, movi-benne*et multi-benne *...</p> <p>- Matériels et équipements fixes et mobiles, bascule, bennes, bacs, colonnes, compacteurs ...</p> <p>- Matériel de communication et télécommunication</p>

**CAP - PÔLE 1 : RÉEMPLOI DES BIENS, COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS**

ACTIVITÉ 1.3 Gestion des apports en déchèterie

**BAC PRO - PÔLE 3 : COLLECTE DES DÉCHETS, TRI ET VALORISATION DES MATIÈRES**

ACTIVITÉ 3.2 Réception des apports sur les sites dédiés

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<p>Réception des déchets selon la procédure d'enregistrement informatique des déchets entrants et de la réglementation spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en centre de tri</li> <li>- en déchèterie...</li> </ul> <p>Identification, contrôle et pesée de la matière en vue de la déclaration et de la facturation</p>	<p>Équipements de protection collective et individuelle (tenue haute visibilité, gants de protection, chaussures de sécurité et le dispositif d'alarme du travailleur isolé)</p> <p>Signalétique : balisage classe 2, pack signalétique antichute</p> <p>Supports documentaires : affiches des déchets acceptés, affiches des consignes de tri, fiches de poste, fiches de procédure, fiches techniques, règlement de site, plan de prévention, plan routier du site, consignes de sécurité, liste des partenaires</p> <p>Bennes, bacs gerbables, caisses palettes ou conteneurs pour l'entreposage des déchets végétaux, verre d'emballage, cartons papiers, emballages plastiques,</p>

<p>Transmission des informations en vue du renseignement du bordereau de suivi et du registre des déchets</p> <p>Maintien d'un environnement de travail opérationnel : réceptacles correctement vidés et remis en place, absence de dégradation des matériels après utilisation</p>	<p>équipements électriques ou électroniques (DEEE ou D3E), tout-venant, ferraille métaux, textile</p> <p>Collecteur à piles usagées</p> <p>Conteneurs de stockage sécurisé</p> <p>Matériels pour déplacement des conteneurs</p> <p>Outils de communication numérique : tablette, applications professionnelles, caméras de surveillance</p> <p>Matériels et produits de nettoyage</p>
---	---

**CAP - PÔLE 1 : RÉEMPLOI DES BIENS, COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS**

ACTIVITÉ 1.4 : Démantèlement des biens de consommation

**BAC PRO - PÔLE 3 : COLLECTE DES DÉCHETS, TRI ET VALORISATION DES MATIÈRES**

ACTIVITÉ 3.3 : Tri et conditionnement des matières issues de la collecte et du démantèlement en vue du recyclage

**\* Si non disponible en établissement de formation, matériel\* peut être vu dans le cadre de PFMP, chantier école, visite d'entreprises, intervention de professionnels...**

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<p>Dépollution des véhicules hors d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. enlèvement des batteries, des airbags, des ceintures de sécurité</li> <li>. retrait des fluides, des réservoirs à combustibles, des lampes, des pots catalytiques, des pneumatiques ...</li> </ul> <p>Démantèlement des pièces recyclables ou réutilisables : vitrages, plastiques, pneumatiques...</p> <p>Démantèlement des organes mécaniques</p> <p>Maîtrise des techniques de dépollution, des équipements électriques et électroniques : toners, cartouches d'encre, piles, fluides frigorigènes ...</p> <p>Démantèlement des équipements électriques et électroniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. unités centrales, écrans, appareillages médicaux</li> <li>. photocopieurs, réfrigérateurs...</li> </ul> <p>Dépollution, démantèlement de tout autre produit</p>	<p>Équipements de protection collective et individuelle (tenue haute visibilité, gants de protection, chaussures de sécurité, casque antibruit, lunettes de protection)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Servante d'atelier avec outils, visseuse dévisseuse, marteau, tournevis, perceuse...</li> <li>- Pont élévateur*</li> <li>- Déjanteuse*</li> <li>- Machine à induction pour décoller les pare-brises ou vitres*</li> <li>- Machine à déclenchement d'airbags*</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bacs de récupération de fluides (huile moteur, huile de boîte de vitesses, liquide de frein, liquide de refroidissement)*</li> <li>- Machine de récupération de gaz de climatisation*</li> </ul> <p>Presse-cisaille*, grappin*, aimant, chalumeau, effilocheuse,...</p>

**CAP - PÔLE 1 : RÉEMPLOI DES BIENS, COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS**

ACTIVITÉ 1.5 : Tri des déchets et des matières et conditionnement

**BAC PRO - PÔLE 3 : COLLECTE DES DÉCHETS, TRI ET VALORISATION DES MATIÈRES**

ACTIVITÉS 3.3 et 3.4 : Tri et conditionnement des matières issues de la collecte et du démantèlement en vue du recyclage / Traitement et valorisation des matières

<b>Tâches en lien avec le RAP</b>	<b>Matériels</b>
<p>Déconditionnement des déchets</p> <p>Caractérisation des déchets en centre de tri ou industrie de recyclage : volume, nature (tests d'identification des matières) - ferreux et non ferreux, plastiques, papiers, cartons, bois, verre, piles et lampes, textiles, solvants...</p> <p>Repérage des indésirables, polluants et autres matières non valorisables</p> <p>Respect des procédures réglementaires de tri Tri manuel (au sol ou sur table) ou mécanisé : séparation des matières d'œuvre selon le principe du tri positif ou négatif Procédés d'extraction propre à chaque matière valorisable Adaptation du rythme d'alimentation des chaînes de tri au flux de matière Constitution des lots homogènes de matières triées</p> <p>Maîtrise des techniques de traitement des déchets issus du tri : - réparation, réemploi - cisailage, séparation broyage ...</p> <p>Conditionnement : mise en balles, en paquets, en palettes...</p> <p>Marquage et enregistrement des lots avant transfert dans les zones de stockage dédiées</p>	<p>Équipements de protection collective et individuelle Aides techniques à la manutention</p> <p>Tests de reconnaissance des déchets, matériel de détection et de détermination ...</p> <p>Chaînes de tri et équipements utiles à l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Compacteur, broyeurs, presse à balles, aplatisseur</li><li>- Machine à dénuder</li><li>- Chaînes de conditionnement</li><li>- Matériels de marquage et d'enregistrement des stocks</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cartons, plastiques, palettes, conteneurs,</li><li>- Bordereau, étiquettes, marqueurs, film étirable avec dévidoir, feuillard</li><li>- Cahier des charges</li><li>- Document de traçabilité</li></ul>

**ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AU CAP**

**PÔLE 1 - RÉEMPLOI DES BIENS, COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS**

ACTIVITÉ 1.1 Valorisation par réemploi des biens de consommation en ressourcerie

<b>Tâches en lien avec le RAP</b>	<b>Matériels</b>
<p><b>Collecte et réception des objets</b></p> <p>Apports volontaires : Application des consignes de collecte Réception en toute sécurité Entretien de la zone d'apports volontaires</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- EPI adaptés en fonction de la tâche demandée (gants de protection, tenue réfléchissante, blouse, chaussures de sécurité)</li><li>- Contenants adaptés</li><li>- Matériels de nettoyage</li></ul>

<p>Accueil et prise en charge des usagers en s'adaptant aux contraintes (prise en compte des usagers en situation de handicap, véhicules, autres demandes)</p> <p>Enlèvement auprès des particuliers en toute sécurité Récupération auprès des entreprises et des collectivités Déchargement à la structure</p> <p>Prise en compte des règles de charges, des impératifs de la structure et du véhicule</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon de collecte, véhicule, véhicule avec hayon, sangles, tendeurs</li> <li>- Matériels de manutention : patins de déplacement, diable, transpalette, ...</li> <li>- Cône de Lübeck</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Diagnostic du potentiel de réemploi</b></p> <p>Diagnostic des flux entrants acceptés dans la structure</p> <p>Pré tri visuel : Identification des flux entrants : objets réemployables, recyclables ou déchets</p> <p>Pesée des flux entrants</p> <p>Traçabilité des flux entrant</p> <p>Orientation et renseignement du flux après contrôle qualité : étiquetage, emballage, ateliers, recyclage</p> <p>Stockage des flux entrants contrôlés</p>	<p>Contenants de pré tri (Pallox, conteneur )</p> <p>Matériels de pesée</p> <p>Ordinateur, logiciel de traçabilité (fichier excel)</p> <p>Local et matériels de stockage (armoires, étagères)</p>
<p style="text-align: center;"><b>Démantèlement</b></p> <p>Récupération des matières si le bien n'est pas valorisable. Pour les vêtements : boutons, fermetures éclairs, boucle de ceinture, ... Pour les mobiliers : charnières, planches, vis, ... Pour les vélos : patins de freins, dérailleurs, poignées, .... Pour les chaussures : les sangles, les boucles, ....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Servantes équipées</li> <li>- Mobiliers de rangement et de stockage (Armoires, étagères)</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Remise en état des objets collectés</b></p> <p>Réalisation des diagnostics de valorisation pour différents flux de biens de consommation courante : jouets, livres, textiles, EEE, mobilier, vaisselle,</p> <p>Organisation et maintien en ordre du poste de travail lors des opérations de valorisation des flux.</p> <p>Vérification de l'état général, de la présence de nuisibles, de la propreté, du fonctionnement, de l'intégrité, de l'obsolescence</p> <p>Nettoyage</p> <p>Réalisation de test Réparation de base</p> <p>Valorisation par transformation ou embellissement (surcyclage, upcycling)</p>	<p>Matériels et produits de nettoyage et de désinfection</p> <p>Servante d'atelier avec outils, visseuse dévisseuse, marteau, tournevis,...</p> <p>Pour les vélos : outils de réparation de vélo (dévoileuse, pince tire câble, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de travail</li> <li>- Trousses de couture, machine à coudre, accessoires de mercerie</li> <li>- Pour les mobiliers en bois : couteaux à enduire, papier à poncer, pinceaux, rouleaux,</li> <li>- Peinture, vernis, papier peint...</li> </ul>

<p style="text-align: center;"><b>Redistribution, marchandisation et vente des objets réhabilités</b></p> <p>Estimation du prix : Application d'une grille de prix prédéfinie pour réaliser des estimations Réalisation d'une recherche internet pour l'estimation d'un prix</p> <p>Vente en face à face : Accueil d'un client dans un espace de vente et repérage la clientèle en quête d'information</p> <p>Anticipation des ruptures dans les rayons Réassortiment, rangement et disposition dans la partie vente de la ressourcerie Application des règles de merchandising</p> <p>Réalisation d'un encaissement : Ouverture de poste de caisse Encaissement Fermeture du poste</p>	<p>- Ordinateur, internet - Étiquette</p> <p>Mobilier de redistribution (étagères, portants, tables, support de fixation, ... )</p> <p>Caisse enregistreuse, logiciel de caisse Ordinateur</p>
<p><b>Sensibilisation aux pratiques de l'économie circulaire</b></p> <p>Accueil et information Explication du fonctionnement d'une ressourcerie lors d'évènements (journées portes ouvertes, de vides greniers, bourses à jouets...)</p> <p>Encouragement des usagers à la gestion durable des ressources en faisant la promotion des pratiques du réemploi lors d'actions comme des campagnes d'information (à la déchèterie), des ateliers de réparation, de surcyclage</p> <p>Orientation des usagers vers des structures adaptées</p> <p>Techniques d'argumentation sur la valeur ajoutée des activités de réemploi des biens de consommation courante et des produits réemployés</p>	<p>Supports de communication papiers, numériques, vidéos</p>

## SPÉCIFIQUE AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

### PÔLE 1 – PRESTATIONS DE MAINTENANCE ENVIRONNEMENTALE

#### ACTIVITÉ 1.1 : Maintenance des réseaux et des ouvrages d'eaux usées et pluviales

**\* Si non disponible en établissement de formation, matériel\* peut être vu dans le cadre de PFMP, chantier école, visite d'entreprises, intervention de professionnels...**

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<p>Entretien des réseaux collectifs non visitables unitaires, séparatifs et de leurs ouvrages annexes : pompage, curage, débouchage, dépotage,</p> <p>Entretien des ouvrages d'assainissement non collectif : pompage, évacuation par benne, nettoyage haute pression,</p> <p>Entretien des ouvrages spécifiques : bacs à graisse, séparateur à fécule, débourbeur...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Camion mixte 19t à cloison déplaçable équipé* (tuyaux de pompage, buses, furets...)</li> <li>- Véhicule haute-pression de première intervention*</li> <li>- Obturateurs de différents diamètres</li> <li>- Embouts anti-retournement adaptés</li> <li>- Outil d'ouverture des regards</li> <li>- Outil d'introduction de la buse (poulie, dériveur...), queue de tigre ou manchon de protection du tuyau haute pression</li> <li>- Matériel de balisage (panneaux travaux, cônes de Lübeck, rubalise...)</li> <li>- Tripode de levage</li> </ul>
<p>Entretien des milieux aquatiques naturels et des installations de phyto restauration</p>	<p>Barge*, dragueuse*, faucardeuse*, débroussailleuse</p>

#### ACTIVITÉ 1.2 : Contrôle et inspection télévisée des réseaux et des ouvrages

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<p>Réalisation des tests à l'air, à la fumée, à l'eau et à la fluorescéine</p>	<p>Mallette de contrôle des réseaux (étanchéité, conformité)</p>
<p>Conduite de la caméra</p>	<p>Matériel d'inspection télévisuelle</p>

#### ACTIVITÉ 1.3 Intervention en hygiène immobilière et en Dératisation, Désinsectisation et Désinfection (3D)

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
<p>Entretien des canalisations internes par des techniques manuelles et/ou mécanisées</p> <p>Entretien des gaines de vide ordures et de ventilation mécanique contrôlée</p> <p>Réalisation des prestations de désinfection, de dératisation et de désinsectisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule de première intervention*</li> <li>- Matériel de contrôle des débits (VMC)</li> <li>- Produits désinfectants et désodorisants</li> </ul> <p>Pièges</p>

#### ACTIVITÉ 1.4 : Maintenance industrielle

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
Entretien des machines, des chaînes de production et des canalisations des installations industrielles	- Mini-atelier industriel équipé d'une chaîne de production industrielle réformée, d'une cabine de peinture* : nettoyeur vapeur haute pression, nettoyeur haute pression - Appareil à cryogénie*, aspirateur à pulvérulents*, raclette
Nettoyage des ouvrages en atmosphère explosive ou confinée : séparateur à hydrocarbures, cuves à hydrocarbures...	- Camion mixte agréé pour le transport des matières dangereuses sur route (ADR)* - Plaques signalétiques conformes au règlement

#### ACTIVITÉ 1.5 : Dépollution des sites

Tâches en lien avec le RAP	Matériels
Pose de protection en vue d'éviter la dispersion du polluant	Barge*, raclette, obturateur, barrage flottant, boudin de contention, pelle mécanique*, benne
Récupération des polluants responsables de la pollution	Camion mixte agréé pour le transport des matières dangereuses sur route (ADR)*

## Annexe

### Santé et sécurité au travail

Dans le cadre de la rénovation du CAP et du Baccalauréat Professionnel, nous vous proposons différentes ressources susceptibles d'illustrer le pôle 1 « *Prestations de maintenance environnementale* », le pôle 2 « *Gestion des activités de nettoyage et de propreté urbaine* » et le pôle 3 « *Collecte des déchets, tri et valorisation des matières* ». Elles viendront en support du développement de toutes les compétences et des savoirs associés s'y réfèrent.

De manière plus précise, la liste de ces ressources (brochures, dépliants, vidéos ou sites...) se veut volontairement exhaustive afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des différents emplois accessibles à l'issue de leur formation.

Les ressources proposées permettront de répondre à tous les résultats attendus en fin de formation en lien avec les préconisations liées aux activités dans les différents secteurs.

Elles aideront les élèves de baccalauréat professionnel à prendre conscience de leur rôle dans la prévention des risques professionnels des personnes dont ils auront la charge tout autant que pour eux-mêmes.

Pour plus de précisions concernant les formations : se rapprocher des référents académiques pour l'ES&ST (Enseignement de la Santé et Sécurité au Travail).

Formations préconisées	Lien	Description
SST	<a href="https://urlr.me/4KNQqa">https://urlr.me/4KNQqa</a> [INRS]	Formation obligatoire pour les élèves de CAP conformément au programme de Prévention Santé Environnement (PSE).
Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	<a href="https://urlr.me/JgKsrh">https://urlr.me/JgKsrh</a> [INRS]	Des ressources pédagogiques spécifiques sont mises à disposition par l'INRS aux formateurs Prap IBC (industrie, BTP, commerce et activités de bureau) certifiés.
ED 6127 - L'habilitation électrique	<a href="https://urlr.me/2jtT78">https://urlr.me/2jtT78</a> [INRS]	Ce document présente l'habilitation électrique pour l'ensemble des acteurs concernés. (Niveau de formation : BS Code diplôme : 400-34303T)

Les risques professionnels communs		
Risque / Ressource	Lien	Descriptif
ED 6387 – Les TMS, tous concernés	<a href="https://urlr.me/RdCrcw">https://urlr.me/RdCrcw</a> [INRS]	Un document de sensibilisation sur les troubles musculosquelettiques et leurs conséquences pour les salariés.
ED 6094 – Vous avez dit TMS ?	<a href="https://urlr.me/nb9ur2">https://urlr.me/nb9ur2</a> [INRS]	Ce document propose aux responsables des TPE-PME des pistes simples pour agir et prévenir les risques de TMS.
ED6201 - Travailler en contact avec le public - Quelles actions contre les violences ?	<a href="https://urlr.me/fXCzYh">https://urlr.me/fXCzYh</a> [INRS]	Ce guide détaille les violences externes, leurs conséquences sur la santé des salariés et sur l'entreprise, les facteurs de risque et les pistes de prévention.
Site 3RB (Réseau Ressources Risques biologiques– Education nationale / INRS)	<a href="https://urlr.me/8AagdV">https://urlr.me/8AagdV</a> [INRS] <a href="https://urlr.me/NuFGMW">https://urlr.me/NuFGMW</a> [INRS]	Il contient des informations méthodologiques sur l'analyse des risques, la réglementation ou la démarche de prévention. Des fiches pratiques sont disponibles afin de faciliter l'application de la démarche de prévention aux situations de travail rencontrées
Chocs électriques	Vidéo de 10 minutes <a href="https://urlr.me/xVtD2Y">https://urlr.me/xVtD2Y</a> [Youtube]	Sensibiliser au risque électrique et des principaux acteurs de l'entreprise à travers 10 histoires courtes.
Leptospirose	<a href="https://urlr.me/uHCvsd">https://urlr.me/uHCvsd</a> [INRS]	Cette fiche concerne la leptospirose et présente les mesures de prévention applicables, y compris les principales consignes d'hygiène.
Risque lié aux chutes de plain-pied et hauteur	<a href="https://urlr.me/qP7Myr">https://urlr.me/qP7Myr</a> <a href="https://urlr.me/dGMnWU">https://urlr.me/dGMnWU</a> [INRS]	Dossiers spécifiques présentant les mesures de prévention des risques liés aux chutes.

Guide de prévention - EPI	<a href="https://urlr.me/H7EY58">https://urlr.me/H7EY58</a> [INRS]	Présentation des EPI possibles adaptés aux risques rencontrés.
Pôle 1 : Assainissement		
Ressource	Lien	Description
ND 2372 – Risques biologiques et dépollution des sols	<a href="https://urlr.me/hCNXDH">https://urlr.me/hCNXDH</a> [INRS]	Evaluation de premier niveau des risques biologiques liés aux techniques de biodépollution et propose des mesures de protection.
ED 6152 – Station d'épuration des eaux usées	<a href="https://urlr.me/Ma4ZhB">https://urlr.me/Ma4ZhB</a> [INRS]	Description des différentes mesures de prévention des risques biologiques à chaque étape du procédé d'épuration.
ED 819 – Travailler en sécurité avec l'eau à haute pression	<a href="https://urlr.me/uEKsYb">https://urlr.me/uEKsYb</a> [INRS]	Identification des règles essentielles à respecter et les principales erreurs à éviter lors de l'utilisation d'équipements à jet haute pression.

Pôle 2 : Nettoyement		
Ressource	Lien	Description
Mobilités douces – Agents de propreté à vélo : accompagner la transition	<a href="https://urlr.me/qMH5z3">https://urlr.me/qMH5z3</a> [travail et sécurité]	Mobilité douce pour pallier à l'inaccessibilité de certaines zones et se prémunir du risque routier.
ED 819 – Travailler en sécurité avec l'eau à haute pression	<a href="https://urlr.me/7pNqPc">https://urlr.me/7pNqPc</a> [INRS]	Identification des règles essentielles à respecter et les principales erreurs à éviter lors de l'utilisation d'équipements à jet haute pression.

Pôle 3 : Tri et collecte des déchets		
Ressource	Lien	Descriptif
Outil d'évaluation des risques professionnels – Tri et collecte des déchets	<a href="https://urlr.me/GZeaBg">https://urlr.me/GZeaBg</a> [INRS]	Evaluation des risques et d'éditer un plan d'action. Pour chaque risque identifié, une liste de mesures de prévention est proposée.
ED 6390 – Tri et traitement des déchets	<a href="https://urlr.me/fpzXYK">https://urlr.me/fpzXYK</a> [INRS]	Présentation des principaux risques professionnels ainsi que des chiffres-clés en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
ED 6143 - Conception des déchèteries - Intégration de la santé et de la sécurité au travail	<a href="https://urlr.me/qDSaPW">https://urlr.me/qDSaPW</a> [INRS]	Présentation des principes et mesures de prévention des risques associés aux différentes étapes de conception d'une déchèterie.
ED 6098 - Centre de tri de déchets recyclables secs ménagers, assimilés issus des collectes séparées Guide de prévention pour la conception	<a href="https://urlr.me/wpDkfy">https://urlr.me/wpDkfy</a> [INRS]	Description du processus de gestion des déchets, des risques associés et des préconisations à chaque étape dans le centre de tri.
Collecte des déchets ménagers et assimilés	<a href="https://urlr.me/rHQX4D">https://urlr.me/rHQX4D</a> [CRAMIF]	Démarche de prévention des risques liés à la collecte. Présentation des acteurs et de la mise en place de la collecte.
ED 6318 - Prévenir le mal de dos dans le secteur de la collecte et du tri des déchets	<a href="https://urlr.me/A9Ftdj">https://urlr.me/A9Ftdj</a> [INRS]	Informations sur les lombalgies dans le secteur de la collecte et du tri des déchets et proposition de pistes d'actions à mettre en place.
ED 6498 - Limiter l'exposition aux agents	<a href="https://urlr.me/Wtz5h6">https://urlr.me/Wtz5h6</a> [INRS]	

biologiques lors des opérations de collecte, de tri et de traitement des déchets		Recommandations pratiques pour limiter l'exposition aux agents biologiques.
Webinaire – Juin 2021 : Collecte, tri et traitement des déchets : Comment prévenir les risques professionnels ?	<a href="https://urlr.me/wWfxJF">https://urlr.me/wWfxJF</a> [Youtube]	Prévention des risques liés au tri, collecte et traitement des déchets.
ED 6391 - Collecte des déchets	<a href="https://urlr.me/dW4fyA">https://urlr.me/dW4fyA</a> [INRS]	Présentation des principaux risques liés aux secteurs de la collecte des déchets ainsi que les mesures de prévention à mettre en œuvre.
ED 6335 - Centres de tri de déchets ménagers recyclables - Exposition aux déchets à risques infectieux	<a href="https://urlr.me/aQGZM9">https://urlr.me/aQGZM9</a> [INRS]	Information sur les risques biologiques liés aux déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) et description des mesures de prévention.
ED 6028 - Exposition à l'amiante lors du traitement des déchets	<a href="https://urlr.me/dCrNQP">https://urlr.me/dCrNQP</a> [INRS]	Prévention et conseils pratiques aux professionnels qui peuvent être amené à manipuler des déchets contenant de l'amiante.
Intégrer la prévention des risques professionnels dans la gestion des déchets	<a href="https://urlr.me/2aTnH3">https://urlr.me/2aTnH3</a> [INRS]	Présentation du cadre réglementaire et de la démarche de prévention des risques liés aux trois principales catégories de déchets.
Le recyclage du plastique - Du tri à la valorisation, le traitement du plastique réinterroge les conditions de travail	<a href="https://urlr.me/h9asHr">https://urlr.me/h9asHr</a> [Travail et sécurité]	Transformations qui s'opèrent au sein de la filière de recyclage du plastique, avec des incidences sur les conditions de travail des salariés.
Déchèterie – Brumiser les bennes à gravats pour limiter la poussière	<a href="https://urlr.me/TmUuFE">https://urlr.me/TmUuFE</a> [Travail et sécurité]	Présentation des mesures de prévention adaptées au risque lié aux poussières.